

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°3 : Végétation mixte EEV

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2018

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	58 664 m²	soit 5,8664 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %		
Type de milieu impacté	Végétation à majorité d'envahissantes (avec endémiques)		
Options disponibles pour réhabilitation d'autres milieux	oui		
Date de l'impact	Mars 2021		
Date de la réhabilitation	Mars 2023		
	proportion	nb de plants par m²	nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 1	100%	0,5	20
Type d'opération cible 2	0%	0,3	30
Type d'opération cible 3	0%	2	20

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°3 : Végétation à majorité d'envahissantes (avec endémiques)

Ratio final	0,29166768	ratio brut de référence : 2
Surface		
Recréation de forêt sèche	17 110 m²	
Enrichissement forêt humide	0 m²	
Recréation de forêt mésophile	0 m²	
TOTAL	17 110 m²	
Nombre de facteurs critiques	1 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	

A. Indicateur de valeur écologique

A1 - Etat de conservation général: Très dégradé

A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique): Ne participe pas

A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type): Ubiquité

A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard: Nul

A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports: Faible (défaut: Faible)

A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations: Nul (défaut: Faible)

A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement: Nul (défaut: Faible)

A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels: Nul (défaut: Nul)

A5.1 > Flore invasive: Important

A5.2 > Faune invasive: Faible

A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site: Aisée (défaut: Aisée)

A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant: Aisée (défaut: Aisée)

A7.1 > Tendence pré-existante (sans intervention extérieure): En recolonisation rapide

A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée: Importante (défaut: Modérée)

A8.1.1 > Faune : endémisme: Taux relatif modéré

A8.1.2 > Faune : statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A8.2.1 > Flore : endémisme: Taux relatif modéré

A8.2.2 > Flore : statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore): Sans objet (pas d'espèce CR présente) (ATTENTION : facteur critique)

A10 > La zone est dans une ZICO / IBA: Hors IBA

A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté): Non

A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté: Non

B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées: Hors AP et sans effets distants

B2 - Concerné par la réglementation espèces: Non

B3 - Concerné par la réglementation écosystème: EIP non-concerné

B4 - Périmètres de protection des eaux: Hors PPE

C. Niveau de perturbation

C1. Intensité: Importante

C2. Reversibilité de l'impact: Défaillant

C3. Etendue: Importante 1 < x < 10 ha

C4. Effets distants (échelle géographique): Immédiat : inférieure à 50m

C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée: 25% à 45%